



FICHE DE CANDIDATURE

Élections au conseil exécutif et au comité de la convention collective (6 mai 2022)

Veillez faire parvenir ce formulaire de demande de mise en candidature dûment rempli à Françoise Guay, secrétaire par intérim, à francoise.guay@scccum.ca, avant le 3 mai 2022, à 13h30.

Attention, pour poser votre candidature à plus d'un poste, **déposez pour chacun une fiche de candidature** et, le cas échéant, une attestation d'acceptation de mise en candidature.

Par la présente, j'autorise Mme Françoise Guay, secrétaire par intérim, à proposer ma mise en candidature aux élections qui se tiendront à la séance de l'Assemblée générale du 6 mai 2022. Je souhaite poser ma candidature au poste suivant (cocher) :

- | | |
|--|--------------------------|
| Vice-présidence à la convention collective | <input type="checkbox"/> |
| Vice-présidence aux affaires syndicales | <input type="checkbox"/> |
| Vice-présidence aux relations intersyndicales | <input type="checkbox"/> |
| Vice-présidence à la vie universitaire | <input type="checkbox"/> |
| Vice-présidence à l'information (remplacement jusqu'à l'assemblée du printemps 2023) | <input type="checkbox"/> |
| Membre du comité de la convention collective | <input type="checkbox"/> |

Nom : Béregère Vachonfrance

Unité d'embauche (faculté, département) : DLLF

Signature Béregère Vachonfrance-Levet

Date 22 avril 2022

Précision :

Le présent document, dûment rempli, et remis dans les délais, permettra à la secrétaire par intérim du SCCCUM de proposer votre candidature lors des élections qui se tiendront pendant la séance de l'Assemblée générale du 6 mai 2022. Cependant, avant de procéder au scrutin, la présidence d'élections devra obligatoirement vous demander si vous acceptez d'être mis-e en candidature, et vous devrez lui répondre. Si vous ne pouvez être présent-e à la séance, vous devrez avoir déposé à cet effet, et ce, avant le début de la séance, une attestation écrite et signée de votre main. Prenez note que le présent document ne peut servir d'attestation. La secrétaire par intérim du SCCCUM ne pourra en aucune façon être tenue responsable de votre éventuelle incapacité à lui faire parvenir cette attestation à temps.

Lisez attentivement les documents *Description des postes à pourvoir aux élections du 6 mai 2022* et *Processus électoral du SCCCUM*, disponibles sur le site internet du SCCCUM (<https://scccum.ca>), à l'onglet *Élections*.



Présentation

Pour éclairer l'assemblée générale, nous vous prions de bien vouloir vous présenter et présenter votre candidature ci-dessous. Nous vous demandons de vous en tenir à approximativement 2 000 caractères, espaces compris.



Bérengère Vachonfrance-Levet

Chargée de cours au Département des littératures de langue française (DLLF), également réviseuse et secrétaire de rédaction d'une revue trimestrielle à comité de lecture, je vous sou mets ma candidature au poste de vice-présidence à l'information.

Je suis membre de la communauté UdeM depuis la maîtrise et suis impliquée comme représentante des chargé.e.s de cours au sein de mon département, participant aux assemblées départementales, au comité des études et plus particulièrement en ce moment, aux différentes réunions concernant le plan stratégique à la FAS. C'est d'ailleurs pourquoi je ne serai pas parmi vous le 6 mai.

J'ai eu une précédente expérience syndicale dans une autre université québécoise, où j'ai participé à différents comités comme celui de la Réussite étudiante. Mais j'ai surtout été chargée de mettre en place et développer des moyens de communication visant à informer nos membres (personnel enseignant du premier cycle) de l'actualité institutionnelle, syndicale et pédagogique ainsi que de leurs droits. Il s'agissait aussi d'encourager et d'entretenir le sentiment d'appartenance au sein de notre communauté.

Les principaux obstacles que j'ai eu à surmonter furent :

- La remontée, la circulation et la coordination des informations ;
- L'évaluation de leur pertinence (trop d'informations nuit à l'information) ;
- Leur communication au moment opportun (trop tôt, l'information se perd ; trop tard, elle devient inutile) ;
- La profusion des canaux disponibles, chacun avec ses spécificités rédactionnelles, chacun avec son public ;
- La difficile visibilité des messages dans le flot de tous ceux que nos membres reçoivent de la communauté universitaire ;
- D'une manière générale, l'attrait relatif que représentent les messages institutionnels.



Forte de cette expérience, que je souhaite mettre au service de notre syndicat, je mesure tous les défis qui se présentent à nous en termes de diffusion de l'information, alors que se négocie la convention collective.

Je vous remercie d'avance pour l'intérêt que vous porterez à ma candidature.

Bérengère